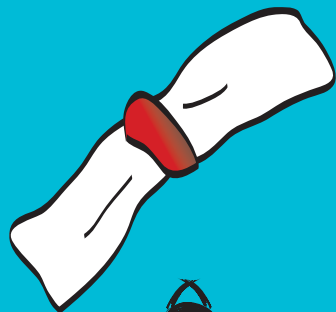
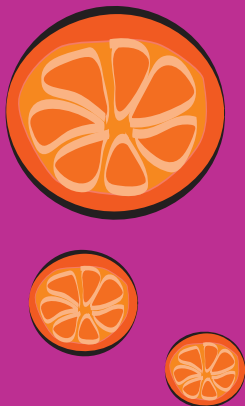
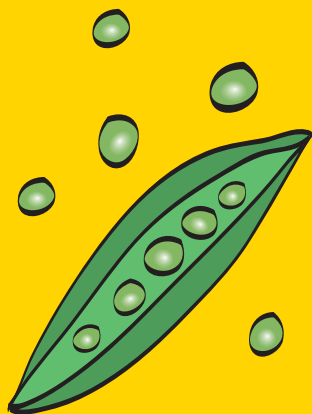


# Le petit guide du restaurant scolaire















# Charte de vie

Parce que le temps du repas est aussi basé sur les principes de partage, de respect et de politesse vis à vis d'autrui et afin d'améliorer le confort de tous, ces principes de fonctionnement ont été élaborés pour bien vivre ensemble ce moment.





Pour vous aider à mieux apprécier cet interclasse, voici quelques conseils qu'il vous faudra suivre.

## Le restaurant

-  Je passe aux toilettes puis je me lave les mains avant d'entrer au restaurant.
-  Je me présente à l'appel du service ou de la classe, sans courir, en restant rangé et en ne bousculant personne.
-  Je prends soin de choisir mes compagnons de table avant l'entrée dans le restaurant.
-  Je rentre dans le calme, par 8 en service à table ou par 4 en self, puis je ferme la porte pour limiter les bruits en provenance de la cour.
-  Je me sers de tout à chaque fois sans oublier le pain (maximum 2 morceaux au départ) et l'eau ; tout en évitant le gaspillage.
-  Je goûte à tout la valeur d'une cuillère à café au moins.
-  Je parle sans élever la voix et uniquement aux enfants de ma table.
-  Je veille à manger proprement : je ne fais pas tomber de nourriture sur la table, à terre ou dans les pichets.
-  J'apprends à utiliser la fourchette et le couteau (notamment pour peler les fruits et couper la viande).
-  Je me tiens correctement à table, les pieds sous la chaise.
-  Je mange sans me presser, en prenant le temps de bien mastiquer (en self je respecte le code des couleurs sur la pendule).
-  Je lève le doigt pour qu'un agent vienne m'aider, pour demander quelque chose ou me resservir (en self).

- ⊗ Je me resserts si je le souhaite, mais un deuxième dessert ne me sera accordé que si j'ai terminé mon assiette.
- ⊗ Je range correctement ma table ou mon plateau et lève le doigt pour obtenir l'accord de quitter la table.





## En service à table

-  Je débarrasse les restes alimentaires dans le plat de service, en m'assurant auparavant qu'aucun enfant ne souhaite se resservir.
-  J'empile les assiettes vides et je regroupe les verres et les couverts.
-  Je repousse ma chaise contre la table pour éviter qu'un autre enfant ne tombe.
-  Je sors dans le calme en refermant la porte.

## En self

- Je débarrasse les restes alimentaires dans la grande assiette.
- J'empile les petites assiettes vides.
- Je retourne mon verre vide.
- Je regroupe les couverts à côté de l'assiette.

## La cour

-  Je pense à consulter les listes pour vérifier le jour de ma participation à un atelier. Une fois inscrit, je dois me tenir régulièrement à mon activité par respect du travail de l'animateur et de l'organisation du temps de repas.
-  Je ne participe à aucune bagarre (même pour "m'amuser") ni à des jeux violents ou dangereux.
-  Je me mets à l'abri s'il pleut.
-  Je ne joue pas avec les vêtements, je ne les laisse pas traîner par terre.

# Dans tous les cas

- J'écoute les agents municipaux desquels je dépends durant l'interclasse.
- Je ne manque de respect ni aux élèves, ni aux adultes si je veux qu'ils me respectent.  
Si je rencontre un problème avec les autres enfants, j'en informe un agent qui réglerá lui-même le problème.
- Je ne détériore aucun matériel de l'école ou d'élève et respecte mon cadre d'accueil.

Et si je respecte toutes ces règles de vie, je devrais passer un agréable moment.

En cas d'inconduite durant l'interclasse et manquement aux règles de savoir vivre, je risque les sanctions suivantes : être changé de table ou de service.

**MON** comportement sera signalé au directeur de l'école et à la direction de l'éducation qui avisera des mesures à prendre : envoi d'une lettre d'avertissement signalant aux parents la conduite de leurs enfants.

Mise en jeu de la responsabilité civile des parents en cas de dégradation ou de blessure infligées à d'autres enfants ou à des adultes.

Exclusion temporaire ou définitive du restaurant scolaire selon la gravité des faits.

Dans tous les cas, l'exclusion est signifiée aux parents par courrier et adressée suffisamment tôt pour que toutes les mesures puissent être prises.



Alors bon appétit !